



# RAPPORT FINANCIER 2025

## Chiffres clés 2025

L'année 2025 a été marquée par le démarrage de nouveaux projets en Sierra Leone, au Sénégal et au Bénin, la poursuite du projet POUVOIR en Côte d'Ivoire et la signature de la seconde tranche de la Convention de Partenariat Pluriannuel (CPP). Ces nouveaux projets ont permis de maintenir le volume opérationnel de Solthis à 11M€ sur l'exercice.

Le résultat opérationnel 2025 présente un léger excédent de +6K€ grâce au volume de projets mis en œuvre au cours de l'année, la marge dégagée par les assistances technique et l'appui structurant apporté par l'AFD, via la Convention Programme et la Convention de Partenariat Pluriannuel. A l'inverse, le résultat financier ressort déficitaire en 2025 (-37K€) du fait de la perte de valeur du dollar par rapport à l'euro sur la période. Cela porte au global le déficit de l'organisation à -31K€ pour 2025.

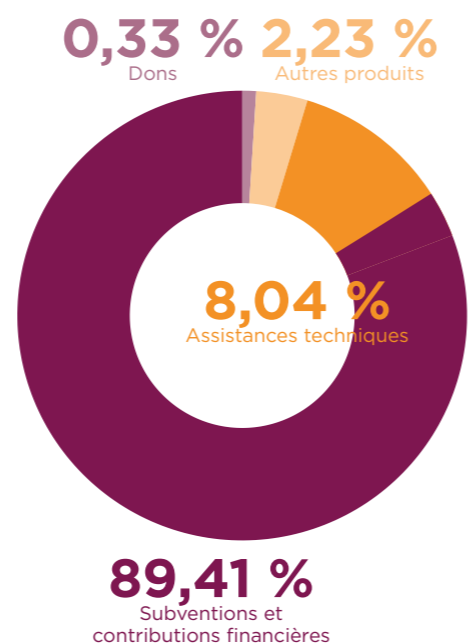
Ce déficit ramène les réserves de l'organisation à 1.2M€ au 31/12/2025, réserves qui seront utilisées à l'absorption du choc de la baisse de l'aide publique au développement. La situation française comme internationale accentue encore les enjeux de diversification des financements et de construction de nouveaux partenariats, priorité renouvelée pour l'organisation en 2026 afin d'en assurer l'équilibre économique.



**11M€**  
de budget  
réalisé en 2025

## Origine des ressources

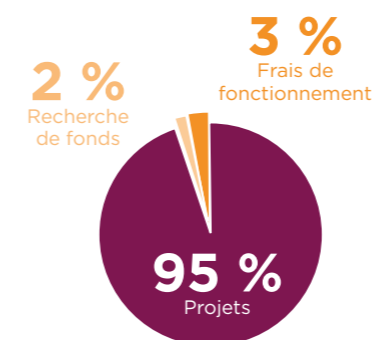
Les ressources de Solthis en 2025 sont issues des subventions et contributions financières de nos **partenaires publics et privés (89,41 %)**, des **assistances techniques (8,04 %)**, des **autres produits (dont le résultat de change et le résultat financier : 2,23 %)** et des **produits collectés auprès du grand public (0,33 %)**. Solthis continue de travailler à la diversification de ses sources de financement en renforçant et développant de nouveaux partenariats financiers, indispensables à la dynamique des projets et au renforcement de son modèle économique. Cela s'est traduit en 2025 avec le démarrage d'un partenariat avec le réseau EVA dans le cadre de la mise en œuvre du projet TRANSITIONS II au Bénin et en République Centrafricaine (voir page 28) et la signature de la seconde tranche de la Convention de Partenariat Pluriannuel (CPP) avec l'AFD.



## Utilisation des fonds

Les fonds 2025 se répartissent de la manière suivante :

Pour 100 euros dépensés, **95 euros ont été consacrés à la réalisation des missions sociales**, **3 euros aux frais de fonctionnement de l'association** et **2 euros à la recherche de fonds**.

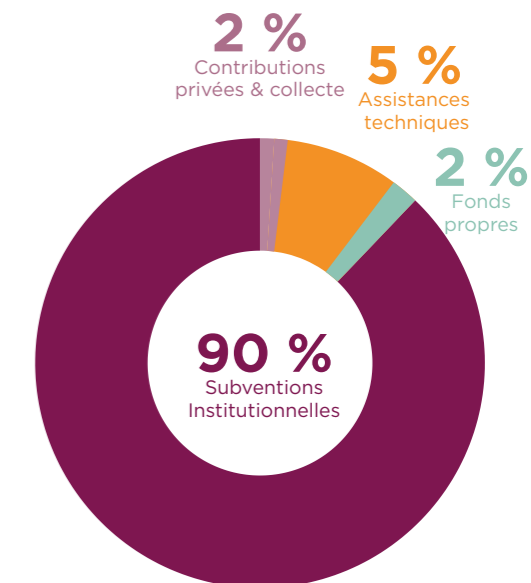


- **La mission sociale** comprend les dépenses engagées au titre des activités opérationnelles liées aux activités de renforcement des systèmes et services de santé, de recherche opérationnelle et de plaidoyer, ainsi que le support aux opérations.
- **Les frais de recherche de fonds** correspondent aux dépenses engagées dans le cadre des activités de recherche de fonds publics et privés.
- **Les frais de fonctionnement** correspondent principalement aux coûts du siège de l'association qui supervise les activités opérationnelles des équipes pays, le contrôle interne et la bonne utilisation des ressources. Il permet également d'assurer le lien avec nos partenaires académiques, institutionnels et associatifs.

## Perspectives 2026

Le budget 2026 voté par le conseil d'administration en décembre 2025 s'élève à 11 M€, avec la répartition suivante des sources de financement (cf. diagramme).

Le budget 2026 est fortement porté par le Sénégal, avec notamment le démarrage de la phase II de SANSAS, dont les projets représentent 27 % du budget de Solthis en 2026. Les activités au Niger prenant fin courant 2026, ce dernier ne représente plus que 4 % du budget global 2026. Le volume des assistances techniques est en baisse par rapport à 2025 (5 % en 2026 vs. 11 % en 2025) impactant directement la marge et le résultat prévisionnel de l'organisation, voté en déficit à hauteur de -220K€ pour l'exercice 2026.



## Transparence financière

### Certification des comptes 2025 par FORVIS MAZARS

Les comptes sont arrêtés lors du CA de Solthis le 24 juin 2026 et certifiés par le cabinet FORVIS MAZARS. Nos comptes ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sont [disponibles ici](#).

## Merci à tous nos partenaires

